



Inscriptions au dispositif national École et Cinéma

Du 28/03/2022 au 09/05/2022

Plus que jamais, le cinéma participe à la construction du parcours artistique et culturel de l'élève. Les inscriptions au dispositif école et cinéma pour l'année 2021-2022 sont ouvertes du lundi 28 mars au lundi 9 mai 2022.

École & Cinéma est un dispositif national d'éducation à l'image. Construit sur la base d'un partenariat entre l'école et la salle de cinéma, ce dispositif a pour but de faire découvrir aux écoliers le cinéma en tant qu'art avec des projections organisées spécialement à leur intention dans des salles de cinéma partenaires. Cette initiation au cinéma s'accompagne d'un travail pédagogique mené par les enseignants et les partenaires.

La coordination au niveau du département de Loire-Atlantique est assurée par La DSDEN 44 du côté de l'Éducation nationale et par Le Cinématographe, partenaire culturel du dispositif. La Direction diocésaine est partenaire du dispositif depuis 2021.

Sur le département, le tarif est de 2,30 € par élève par séance, pris en charge par l'établissement ainsi que le coût du transport (une aide à la billetterie et/ou au transport peut exister selon les communes) et gratuité pour les accompagnants.

Programmation 2022-2023 (sous réserve)

Cycle 1

- Loups tendres et loufoques – Collectif, France / Belgique, 2014, 53 min, programme de 7 courts-métrages
- Zébulon le dragon – Collectif, International, 2019, 40 min, programme de 3 courts-métrages

Cycle 2

- Ernest et Célestine de Benjamin Renner et Vincent Patar – France, 2012, 1h16
- La Croisière du Navigator de Buster Keaton et Donald Crisp – USA, 1924, 59 min, muet
- La Vallée des loups de Jean-Michel Bertrand – France, 2016, 1h30

Cycle 3

- La Vallée des loups de Jean-Michel Bertrand – France, 2016, 1h30
- L'Extraordinaire voyage de Marona d'Anca Damian – Roumanie / France / Belgique, 2019, 1h32, VF
- La Jeune fille de l'écho d'Arnas Žebrinas – Lituanie, 1964, 1h06, VOSTF

Le parcours cinéma est proposé sur l'année, à raison d'un film par trimestre. Les projections commencent au 2ème trimestre pour les classes de cycle 1. Cette programmation a été choisie lors d'un comité de pilotage réunissant les partenaires du dispositif (enseignants, équipes des salles de cinéma, conseillers pédagogiques, Direction diocésaine, DSDEN 44).

Voir fiches films sur le site du Cinématographe : www.lecinematographe.com/ecoleetcinema/

Le cahier des charges

- **Acceper la programmation départementale** : les classes inscrites doivent voir les 3 films de la programmation (Cycles 2 et 3), 2 films (Cycle 1) dans l'année scolaire.
- **Être en cohérence avec le projet d'école** : les enseignants doivent veiller à l'articulation de leur engagement dans École & Cinéma avec les priorités du projet de l'école.
- **Voir les films en amont des projections avec les élèves** : des séances ouvertes au public et gratuites pour les enseignants inscrits sont organisées dans plusieurs salles de cinéma partenaires.

- **Préparer et exploiter les films avec les élèves** : préparation en amont des projections puis échanges et analyse sur les films après les séances, avec l'appui des documents pédagogiques (plateforme Nanouk, documents mis à disposition sur le site du Cinématographe) et éventuellement des temps de formation proposés (voir encadré sur les formations).

Attention : dans le cadre du dispositif, il est impératif d'utiliser les adresses mail académiques. Les informations liées au dispositif ne seront envoyées qu'à ces adresses.

Déroulement de l'inscription

Cycles et niveaux

L'inscription au dispositif « École & Cinéma » est possible à partir de la moyenne section. Cependant dans le cas d'une classe multi-âges, les élèves de petite section sont accueillis.

La répartition est la suivante :

- Cycle 1 : MS / GS
- Cycle 2 : CP / CE1 / CE2
- Cycle 3 : CM1 / CM2

Demandes d'inscription par établissement

- École avec 8 classes ou moins : jusqu'à 4 classes (tous cycles confondus)
- École avec plus de 8 classes : jusqu'à 6 classes (tous cycles confondus).

Modalités

L'inscription au dispositif École & Cinéma pour la Loire-Atlantique se fait sur le site du Cinématographe.

Accès direct pour l'inscription : www.lecinematographe.com/espace

L'espace en ligne est accessible en rentrant le code RNE de l'école (sans le 044 > 4 chiffres + 1 lettre).

Calendrier

Phase 1

- Souhaits d'inscription : **du lundi 28 mars au lundi 9 mai 2022**

En se connectant sur leur espace, les enseignants indiquent leurs souhaits d'inscription pour l'ensemble de l'école en mentionnant les noms et prénoms ainsi que les contacts mail des enseignants, les niveaux des classes et les effectifs prévisionnels.

Comité de pilotage

- **Mardi 14 juin 2022**

Validation des critères de sélection. En fonction du nombre de demandes, il est possible que l'inscription de certaines classes ne soit pas validée.

Phase 2

- Consultation : **du lundi 20 juin au lundi 4 juillet 2022**

Réouverture du site pour consultation des résultats du comité de pilotage. Si nécessaire, les écoles apportent les modifications demandées en respectant les consignes et doivent valider leur inscription.

Phase 3

- Confirmation : **du lundi 29 août au vendredi 9 septembre 2022**

Confirmation des classes inscrites, sans changement de cycle (possibilité de changer de niveau de classe à l'intérieur d'un cycle). Les enseignants indiquent les effectifs définitifs de leurs classes.

Les formations

L'organisation des formations pour l'année 2022-2023 n'est pas encore établie. Le Cinématographe s'engage néanmoins à proposer des interventions théoriques sur la plupart des films de la programmation. Calendrier et programme à venir.

Les prévisionnements

Des séances des films de la programmation sont accessibles gratuitement aux enseignants inscrits dans plusieurs salles de cinéma partenaires. Celles-ci auront a priori lieu en amont de chaque trimestre. Tous les films seront au moins programmés une fois au Cinématographe. Le détail des projections sera disponible sur notre site et envoyé aux enseignants inscrits.

Les documents pédagogiques

Pour les films programmés en cycle 2 et cycle 3, de nombreuses ressources sont disponibles sur la plateforme Nanouk accessible à tous les enseignants qui en font la demande : livrets pédagogiques, extraits des films, photogrammes, affiches.

<https://nanouk-ec.com/>

Pour l'ensemble des films, ressources et documents pédagogiques sont mis à disposition sur le site de l'Inspection Académique ainsi que sur le site du Cinématographe.

Salles partenaires

23 salles de cinéma sont partenaires du dispositif sur le département.

- ANCENIS – Cinéma Éden 3
- BLAIN – Cinéma Saint-Laurent
- CAMPBON – Cinéma Victoria
- DIVATTE-SUR-LOIRE – Cinéma Jacques Demy
- HÉRIC – Cinéma Le Gen'éric
- LA TURBALLE – Cinéma Atlantic
- LE LOROUX-BOTTEREAU – Ciné Loroux
- LE POULIGUEN – Cinéma Pax
- NANTES – Cinéma Bonne Garde
- NANTES – Le Cinématographe
- NANTES – Le Concorde
- NORT-SUR-ERDRE – Cinéma Paradiso
- NOZAY – Cinéma Le Nozek
- PORNIC – Ciné Toiles de Retz
- REZÉ – Cinéma Saint-Paul
- SAINT-ÉTIENNE-DE-MONTLUC – Montluc Cinéma
- SAINT-HERBLAIN – Cinéma Lutétia
- SAINT-MARS-LA-JAILLE – Cinéma Jeanne d'Arc
- SAINT-NAZAIRE – Cinéma Jacques Tati
- SAINT-PHILBERT-DE-GRANDLIEU – Cinéphil'
- SAVENAY – Ciné Nova
- VALLET – Cinéma Le Cep
- VERTOU – Ciné-Vaillant

Coordinateurs

La Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Loire-Atlantique (DSDEN 44) et l'association Le Cinématographe Ciné-Nantes Loire-Atlantique.

- Coordination Éducation Nationale: **Laetitia JIMENEZ**, Inspectrice de l'Éducation Nationale
- Coordination cinéma: **Florence BOURHIS**, le Cinématographe Ciné-Nantes.

Contacts

- **Coordination Éducation Nationale** : ecole-et-cinema-44@ac-nantes.fr
- **Coordination Cinéma** : formation@lecinematographe.com

Des informations sont accessibles à tout moment sur le site www.lecinematographe.com  (rubrique éducation à l'image)

L'inscription des classes est à consulter sur l'espace enseignant (via le code RNE de votre établissement) : contacts, périodes de projection, les formations

Un comité de pilotage se réunit trois fois dans l'année. Il accueille tout nouveau membre qui souhaite s'engager dans le dispositif.

Thématique :

Cinéma - théâtre

M.A.J. le 03/05/2022

Dans cette rubrique

- [Inscription au dispositif](#)
- [Ressources](#)
- [Contacts](#)

Site du cinématographe

. <http://www.lecinematographe.com/>

Destinataires

. Tous les personnels du premier degré 44 PU et PR